



Minister for
International Trade

Ministre du
Commerce extérieur

STATEMENT DISCOURS

87/40

Notes pour une allocution de
l'honorable Pat Carney,
ministre du Commerce extérieur,
au Downtown Edmonton Rotary Club

EDMONTON (ALBERTA)

Le 9 juillet 1987

OTTAWA

Le 13 juillet 1987

Canada

Il me fait plaisir de me retrouver à Edmonton, et je suis certainement heureuse de vous rencontrer ici aujourd'hui.

J'ai particulièrement plaisir à rencontrer un aussi gros groupe de gens d'affaires parce que je sais que vous pourrez comprendre mes propos.

Lorsque vous achetez une entreprise ou que vous en fondez une, votre premier objectif est d'en faire un succès: de réaliser les objectifs que vous vous êtes vous-mêmes fixés.

Il arrive parfois qu'une entreprise rencontre tellement de succès que son propriétaire devient soudainement trop occupé pour consacrer plus de temps à la promotion. C'est à ce moment-là que les choses peuvent commencer à se gâter. Si vous êtes en affaires, les résultats paraissent dans les livres. Si vous êtes en politique, les résultats paraissent dans les sondages.

Lorsque le gouvernement a été élu en 1984, nous avons consacré beaucoup de temps et d'effort à faire connaître aux Canadiens nos buts et nos ambitions pour ce pays.

Les Canadiens ont manifestement aimé ce qu'ils entendaient.

Et ... ils ont attendu de nous des résultats.

Mais nous avons été trop occupés à gérer le pays pour nous occuper de la prochaine élection.

Le NPD est dans l'heureuse position où il peut promettre n'importe quoi -- sachant fort bien qu'il n'aura jamais à réaliser ses promesses.

Quant aux Libéraux ... qui se retrouvent au milieu ... ils me rappellent les mots du poète américain Robert Frost, qui définissait un libéral comme un homme à trop grande largeur de vues pour défendre son propre point de vue dans un argument.

Lorsque le Premier ministre Mulroney et notre gouvernement ont été élus, nous avons un programme d'action nationale.

Permettez-moi de vous en rappeler les quatre grands points:

- réconciliation nationale
- renouveau économique
- justice sociale
- amélioration de nos performances à l'étranger.

Nous avons réalisé notre programme.

Nous savons que le travail n'est pas achevé -- et il ne le sera jamais tant que tous les Canadiens, de l'Est comme de l'Ouest, ne se partageront pas équitablement les fruits de cette reprise économique.

Mais j'aimerais vous mentionner certains indicateurs qui montrent que nous sommes sur la bonne voie ... des indicateurs que nos critiques prennent bien soin de ne pas mentionner.

- Nos résultats en matière de croissance économique et de création d'emplois sont meilleurs que ceux de tout autre pays industriel occidental.
- Pour la première fois en huit ans, le taux d'inflation, le taux de chômage et les taux d'intérêt des banques ont été réduits à un seul chiffre.
- Nous avons instauré un climat économique dans lequel les gens d'affaires n'ont plus peur de mener des opérations; où les taux d'intérêt sont maintenant tels que nos entreprises peuvent s'élargir et se développer.
- Depuis l'élection de 1984, le taux de la Banque du Canada a chuté de près de quatre points de pourcentage. Le taux préférentiel consenti aux banques a chuté de 3,5 points.

Vous, gens d'affaires, pouvez comprendre ces différences.

Mais que signifient-elles pour le commun des mortels?
Et pour l'ensemble des Canadiens?

- Ce n'est pas une coïncidence que le taux de chômage ait globalement chuté - passant de 11,7 % en septembre 1984 à 9,1 % en mai 1987 - et que nous ayons maintenant le plus faible taux depuis cinq ans.
- Ce n'est pas une coïncidence que 840 000 emplois aient été créés depuis septembre 1984 ... une moyenne de plus de 26 000 emplois par mois ... et que 80 % soit des emplois à plein temps. Plus de 43 000 de ces nouveaux emplois sont en Alberta. Ces emplois sont créés dans toutes les régions du pays.

- À la fin de 1986, la valeur des permis de construction émis au Canada était de 59 % plus élevée qu'en 1984. En mai de cette année, les mises en chantier étaient à leur niveau le plus élevé depuis huit ans, soit une progression de 74 % par rapport à 1984.

Ces taux d'intérêt ont aussi signifié que plus de Canadiens ont pu se permettre d'acheter ces maisons. Avec une chute de 3 % des taux d'hypothèque, c'est là une épargne de 100 \$ par mois sur une hypothèque de 50 000 \$.

Depuis trois ans, le taux d'inflation se maintient autour des 4 %. C'est le climat le plus stable que ce pays ait connu depuis 1971.

Tout cela donne confiance aux consommateurs.

Cette confiance est à son plus haut niveau depuis 21 ans - et au deuxième plus haut niveau depuis que nous tenons des statistiques nationales. Les ventes de détail se sont accrues de 26 % depuis l'élection.

Ce qui a profité aux détaillants, aux petites entreprises, aux fabricants, aux chômeurs et à l'ensemble du Canada.

Ce nouveau climat a suscité assez de confiance pour que le nombre des nouvelles entreprises s'accroisse de 11 % l'an dernier.

L'économie canadienne a connu une croissance réelle de 10 % depuis notre élection. Et elle a progressé de plus de 4 % l'an dernier.

Lorsque ce gouvernement a été élu, nous avons mis en oeuvre un plan de cinq ans fondé sur une saine gestion économique et budgétaire visant à redonner stabilité et confiance au pays.

Nous avons promis des réformes budgétaires qui garantiraient que les citoyens et les corporations paient leur juste part du maintien de ce pays. Le Livre blanc récemment déposé par le ministre des Finances est une importante étape en ce sens.

Je vous ai parlé jusqu'à maintenant du renouveau économique.

Il ne fait pas de doute que ce fut la plus importante question que le gouvernement ait eu à traiter.

Nous avons été élus sur la base d'un programme d'action.

Ce programme comprenait la réconciliation nationale ... l'instauration d'un climat dans lequel les provinces et le gouvernement fédéral pourraient collaborer pour le bien commun du pays.

Nous croyons avoir amené cette réconciliation.

- Nous avons intégré le Québec à la Constitution.
- Nous avons réglé le conflit sur les droits pétroliers offshore.
- Nous avons intégré les provinces aux négociations sur un accord commercial bilatéral avec les États-Unis.

C'est un gouvernement qui prend à coeur les intérêts de toutes les régions du pays et qui s'efforce de les amener à agir ensemble.

Il y aura toujours des disparités régionales dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada.

Après la Conférence des premiers ministres sur les négociations commerciales tenue cette semaine, vous avez entendu des points de vue différents. Toutefois, la grande majorité des premiers ministres se sont dits heureux de l'état d'avancement des négociations. Ils sont bien plus conciliants dans la salle de réunion qu'ils ne le sont à l'extérieur lorsqu'ils parlent aux médias.

Nous continuerons à rechercher un accord qui avantage la vaste majorité des Canadiens et qui tente de répondre le plus possible aux nombreuses préoccupations régionales.

Il me semble utile de répéter qu'il n'y aura pas d'entente qui ne nous avantage pas.

Mais pensez aux avantages que le Canada retirerait d'une bonne entente.

- Un plus grand nombre d'emplois et des prix moins élevés.
- Des études économiques montrent que toutes les régions bénéficieront d'une croissance économique accrue.
- Il serait irresponsable de ne pas poursuivre l'effort devant la montée du protectionnisme.

- Le statu quo n'est pas possible. Des projections montrent que notre croissance économique sera arrêtée par la progression du protectionnisme.

Le but de nos actuelles négociations est d'en venir à un accord commercial global qui devrait réduire et éliminer les obstacles au commerce sur une période de dix ans. L'accord devrait établir des règles nettes régissant notre importante et complexe relation commerciale avec les États-Unis. Et il devrait contenir un mécanisme pour le règlement de tout différend commercial qui pourrait surgir entre les deux pays. Le système actuel ne fonctionne pas.

Permettez-moi de vous parler de ce qu'un tel traité nous semblerait devoir réaliser.

Premièrement, comme dans toute négociation commerciale à laquelle le Canada a participé sous l'égide du GATT, le traité éliminerait les tarifs que chaque pays impose sur les marchandises de l'autre. Mais, et c'est important de le noter, tous les tarifs ne seraient pas éliminés immédiatement. Plusieurs le seraient sur une période de dix ans pour permettre à nos industries et à nos producteurs de s'adapter à la nouvelle concurrence.

Le traité toucherait les obstacles techniques et les barrières non tarifaires qui peuvent souvent entraver le commerce. Les deux pays maintiendraient toujours leurs normes en matière de santé et de sécurité. L'objet serait simplement de réduire le potentiel protectionniste de tels règlements. Cela faciliterait l'accès aux marchés que nous recherchons.

Ce libre accès peut être recherché non seulement par des réductions tarifaires, et l'élimination des barrières non tarifaires. Nous voulons aussi une meilleure part des marchés publics octroyés par les administrations publiques aux États-Unis. Nous voulons que nos producteurs puissent concurrencer leurs homologues américains sur un pied d'égalité. Si nos négociations sur les marchés publics réussissent, nous aurons accès à un nouveau marché américain lucratif qui vaut littéralement des centaines de milliards de dollars.

Nous touchons aussi les nouveaux domaines que sont les services, la propriété intellectuelle et l'investissement. Ces domaines n'ont jamais fait l'objet de négociations au GATT, bien que l'actuelle Ronde Uruguay les ait à son ordre du jour.

Sur la question des services, nous attendons trois types de résultats. Premièrement, un code général des services qui traiterait des futures actions des gouvernements. Deuxièmement, des codes sectoriels traitant de domaines comme les services professionnels et financiers. Et troisièmement, des négociations sur certains problèmes touchant les échanges de services.

Les négociations sur les services sont difficiles. Nous naviguons en eaux inconnues, et la route est jalonnée de nouveaux problèmes. Mais nous espérons faire des progrès significatifs et contribuer ainsi aux négociations du GATT sur les services.

Dans le domaine de l'investissement, les négociateurs traitent des mesures d'investissement liées au commerce, comme les prescriptions en matière d'achats locaux et de résultats à l'exportation. Nous examinerons également les autres questions d'investissement qui surgissent. Le Cabinet contribue de façon particulièrement active à préparer le mandat touchant l'investissement. Les investisseurs américains n'auront pas un accès illimité.

En agriculture, nous nous efforçons de clarifier diverses questions comme les normes techniques, les tarifs et les systèmes de licences d'importation afin de libéraliser le commerce dans cet important secteur. Des progrès dans ce domaine permettront par exemple de mettre fin à la discrimination que les États-Unis exercent à l'encontre des viandes rouges de l'Alberta.

Nous savons que les grands problèmes du commerce des produits agricoles ne pourront être réglés dans les négociations bilatérales avec les États-Unis. Ils doivent être abordés dans une perspective globale.

Permettez-moi maintenant de parler des questions cruciales pour le Canada: les changements à apporter aux recours commerciaux prévus par les législations du Canada et des États-Unis, et un nouveau mécanisme de règlement des différends. Permettez-moi de rétablir les faits sur ces questions.

Premièrement, ni le Canada ni les États-Unis ne veulent pratiquer le braconnage sur le marché de l'autre. Je peux déclarer catégoriquement que nous ne cherchons pas à faire du dumping aux États-Unis ou à y vendre des biens subventionnés.

Ceci dit, nous ne sommes pas satisfaits des règles actuellement appliquées au commerce international. Nous pensons que le Canada et les États-Unis peuvent en améliorer grandement la précision et la spécificité.

Je veux dire par là que si nous avons des règles plus précises touchant la définition des subventions qui sont ou non admissibles, nous pourrions abandonner diverses mesures aux frontières comme l'imposition de droits compensateurs.

En bref, si nous pouvons nous attaquer aux causes fondamentales des pratiques commerciales déloyales, nous pourrions nous passer des moyens utilisés pour les pénaliser.

Un élément essentiel de cette approche visant à atténuer les différends commerciaux est un mécanisme équilibré et équitable pour interpréter le traité et pour régler les différends.

Pendant que nous recherchons un nouvel accord commercial avec les États-Unis, nous n'oublions ni nos autres débouchés extérieurs ni les possibilités de plus en plus grandes qui s'offrent ailleurs dans le monde.

La mission commerciale que notre Premier ministre a dirigée au Japon, en Chine et en Corée était la première jamais entreprise par un Premier ministre du Canada. Elle rapporte déjà des fruits. Les pages financières vous mentionnent de plus en plus de cas d'ententes conclues avec ces pays.

À titre de ministre du Commerce extérieur, j'ai également visité la plupart des pays de la bordure du Pacifique ainsi que l'Europe pour y valoriser nos relations commerciales.

Les Sommets de la Francophonie et du Commonwealth qui se tiendront cette année sont un prolongement de cet effort pour élargir nos exportations.

Lorsqu'ils nous ont élus, les Canadiens avaient d'autres préoccupations qui n'étaient pas strictement économiques ... des préoccupations qui concernaient la qualité de la vie et la justice dans ce pays.

Nous nous en sommes également occupés.

L'une de nos premières initiatives a été d'apporter les modifications qui s'imposaient à la Loi sur le divorce.

Nous avons éliminé les dispositions de la Loi sur les Indiens qui discriminaient contre la femme.

Nous avons établi un groupe de travail parlementaire sur les soins aux enfants pour trouver des moyens de régler l'un des besoins les plus pressants au Canada.

Nous avons pris des mesures pour contrôler la pornographie, la prostitution et la diffusion d'émissions montrant des abus sexuels.

Nous avons entamé des discussions avec les provinces en vue d'une refonte globale du Régime de pensions du Canada.

Nous avons encouragé les Canadiens à épargner pour leur retraite en relevant les montants pouvant être versés chaque année dans un REER.

Nous avons accordé l'indemnité de conjoint aux veufs et veuves qui atteignent 60 ans.

Nous avons amélioré la situation financière de nos vétérans.

Le gouvernement fédéral appuie de plus en plus une amélioration des soins de santé communautaires.

Des amendements ont été apportés au code criminel concernant la conduite avec facultés affaiblies, la sollicitation, le crime par ordinateur et l'imposition des sentences.

Nos frontières ont été fermées à la pornographie enfantine et à la littérature haineuse.

Nous en sommes venus à une entente avec les provinces pour faciliter l'exécution des ordonnances de pension alimentaire et de garde, et pour aider les victimes de crimes.

Et il y a plus.

Mais je pense que vous en avez probablement assez entendu.

Assez du moins pour reconnaître que nous avons été un gouvernement d'action.

En 1984, lorsque le gouvernement a accepté le mandat que lui donnait la population du Canada de gouverner le pays après des décennies de règne libéral, le discours du Trône contenait au total 43 promesses.

Dans ses deux premières années au pouvoir, le gouvernement en a réalisé 17.

Il a pris des mesures sur chacune de ses promesses. Et son action se poursuit.

Nous avons rapproché les provinces et nous avons collaboré avec l'industrie et le monde syndical dans cet esprit de réconciliation nationale que nous avons promis, afin de donner au Canada plus de dynamisme et de prospérité.

Et cela donne vraiment des résultats. Parce que nous avons vraiment fait notre travail.

Les Canadiens peuvent tirer fierté de ce que nous avons réalisé ensemble.